

## Cycle de réunions publiques automne 2017

Madame, Monsieur, chers amis,

J'ai grand plaisir à vous retrouver, à l'occasion de ce cycle de rencontres consacrées aux ordonnances de réforme du Code du travail.

**Rencontres au cours desquelles nous pourrions bien entendu échanger sur tous les sujets à votre convenance.**

Car comme nous en avons arrêté ensemble le principe au printemps, il est important que mon action parlementaire reste étroitement connectée à notre territoire de vie et d'emplois, à toutes celles et à tous ceux qui vivent, travaillent, militent et investissent ici.

**Je nourrie mes interventions à l'Assemblée des exemples et des témoignages que vous me rapportez au cours de nos discussions.**

Je porte aussi la voie des gens d'ici, c'était le thème de notre campagne, en relayant les revendications issues de notre territoire, en défendant ses projets et en tentant de corriger ce qui ne fonctionne pas.

Et, bien entendu, j'essaye de rendre compte en temps réel de mon action, de mes interventions. Sur les réseaux sociaux, à travers mon site Internet, dans les médias, et lors de nos échanges directs.

**C'est la moindre des choses me direz vous, et je partage. Car pour moi un parlementaire reste d'abord un élu du peuple qui représente le peuple.**

Mais figurez-vous que ce n'est pas une évidence pour tous mes collègues.

Dans ce qui est en marche au sommet de l'Etat, il y a aussi une volonté de couper les élus nationaux des territoires et des gens, pour échapper à toute forme de contre-pouvoirs locaux au pouvoir divin.

Le pouvoir exercé par celui qui a remporté l'élection suprême et qui, au nom de cette victoire électorale, croit pouvoir imposer son bon vouloir à tout un peuple, dans tous les domaines.

Je n'irais pas jusqu'à dire comme Wauquier que le locataire de l'Elysée déteste la province, **mais il y a dans Macron et les siens quelque chose de profondément monarchique, quelque chose d'anti-peuple.**

- Un mépris, un élitisme injurieux envers ceux qui ne sont pas « bien nés » ou qui ne sont pas estampillés comme méritants.

- Une aspiration à défendre les privilèges et les privilégiés.
- Une volonté de tout contrôler, de tout diriger, de tout centraliser, de tout ficeler.

**L'Assemblée Nationale, l'assemblée de la Nation donc, a vocation à contrôler le pouvoir exécutif.**

Or, les deux tiers de la présente assemblée ne jouent pas ce rôle mais se contentent de soutenir aveuglément le Président.

Mais n'allons croire que nous avons affaire ici à un pouvoir improvisé ou imprévisible, le bon vouloir en question est celui de tout un système qui a planifié, organisé les choses de longue date, pour changer profondément et durablement notre société.

Et pas dans le sens souhaité par le plus grand nombre !

Une société basée sur la réussite, le mérite, l'excellence. Une société où l'argent règne en maître absolu. Une société de castes. Une société qui marquerait la fin de notre modèle social, des valeurs de notre République, forgées par deux siècles de lutte.

**Ce n'est donc pas un hasard si la casse du code du travail figure en première ligne dans l'ordre des conquêtes sociales à reprendre. L'assurance chômage, la sécurité sociale, la formation, les retraites, les collectivités locales vont suivre.**

En quelques mois déjà, le ton est donné et le cap est fixé :

- Un Code du travail expurgé de sa substance pour servir uniquement le patronat.
- Des contrats aidés remis en cause dont on annonce la disparition totale.
- Des aides au logement rognées et le logement social considérablement affaibli.
- L'hôpital public de nouveau rationné.
- Des communes et départements privés des moyens de conduire leurs politiques publiques par la baisse des dotations et la fin de la Taxe d'Habitation.
- L'impôt sur la fortune supprimé.
- Le CICE qui injecte massivement des fonds publics dans les grands groupes et dont la démonstration a été faite qu'il ne servait pas l'emploi mais l'actionnariat, pérennisé.
- Une hausse massive de la CSG préfigurant la fin des cotisations sociales donc de notre système de protection sociale

- Une sélection aux entrées des universités engagée.

**Nous sommes bien en présence d'une offensive généralisée contre tous les fondements de notre République sociale, issue de la Révolution et de la Résistance.**

Il faut en avoir conscience pour construire des oppositions et des résistances, mais aussi des alternatives, à la hauteur des menaces.

Car les trois armes utilisées par le pouvoir sont la confusion, l'illusion et la résignation.

- La confusion créée par un positionnement politique artificielle et un vocabulaire qui utilise volontairement les mots à contre-sens des actes posés.
- L'illusion de la modernité et de l'efficacité.
- Et la résignation alimentée par 15 années de politiques publiques des gouvernements successifs incapables de régler les problèmes auxquels les gens sont confrontés.

**Pourtant, rien n'est joué d'avance. Tout reste possible car ils commettent l'imprudence, l'erreur de considérer le peuple pour ce qu'il n'est pas.**

Les gens ont du bon sens et savent reconnaître ce qui est bien ou ce qui ne l'est pas. Et surtout, en démocratie, ils finissent toujours par avoir le dernier mot.

**A partir de là, chacun à un rôle à jouer.**

Individuellement autour de nous au quotidien, et collectivement. Et nous sommes nombreux à jouer dans un même collectif.

Nous savons quelle société nous voulons pour notre avenir et celui de nos enfants et quelle société nous ne voulons pas.

Elus, militants politiques, syndicaux, associatifs, citoyens engagés ou citoyens indignés. Sur les lieux du travail, chez les retraités, au sein de la jeunesse. Cela en fait du monde.

**Et bien si tout ce monde se met en mouvement, tout devient possible.**

Nous n'en sommes pas encore là, quoi que cela peut aussi aller très vite, le peuple ayant cette faculté à agir massivement.

Mais d'ici là notre devoir est d'alerter, d'éveiller, de mobiliser, de créer les conditions du possible.

Je ne vais pas aller plus loin dans mes propos, je souhaite surtout que chacun puisse s'exprimer et d'abord à partir de témoignages sur ce que le nouveau Code patronal du travail risque d'entraîner dans le quotidien des salariés et des futurs salariés.